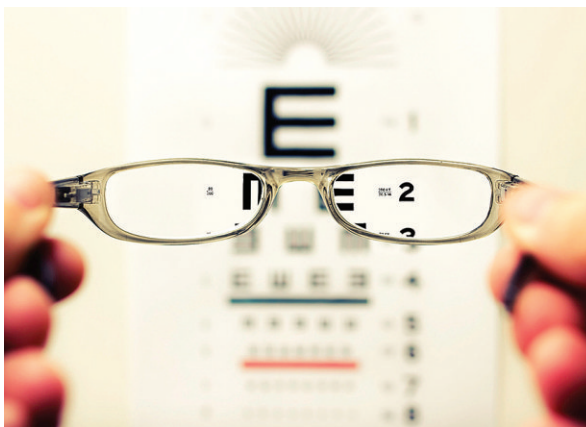




Opticien – Lunetier : un métier en vue

C'est une profession en plein essor en raison du vieillissement de la population, de la multiplication des écrans dans tous les aspects de la vie d'un individu, dans sa sphère personnelle autant qu'au travail, et donc du dépistage plus précoce des pathologies de l'œil... Actuellement, près d'un français sur deux porte des lunettes ou des lentilles. Il s'agit d'un métier paramédical aux multiples facettes, technique, scientifique et commerciale.



L'optique : des aspects techniques et scientifiques. Pour exercer cette profession, il faut être titulaire du BTS opticien-lunetier préparé en deux ans après le baccalauréat, à dominante scientifique de préférence. L'opticien-lunetier détermine les besoins de correction (examens de vue) et le type de verres correcteurs ou de lentilles de contact adaptées à partir de la prescription du médecin ophtalmologiste. Il réalise ou fait réaliser lunettes et lentilles dont il contrôle la bonne adaptation au besoin des patients. Il possède un atelier pour monter, tailler, polir, et ajuster verres et montures.

La fonction commerciale d'un expert des lunettes. L'opticien-lunetier doit avoir le sens du commerce et de l'esthétique et posséder des notions de gestion. Il accueille le client, le renseigne, le conseille. Il

l'aide à choisir verres et montures les plus adaptées à la morphologie de son visage et à la mode. Il doit aussi assurer le service après-vente (réparation, ajustement, changement de verre...). Il doit être convaincant pour inciter le client à acheter et ainsi assurer la rentabilité de son magasin. Il peut proposer également des produits annexes. Il gère aussi les stocks, le suivi des commandes, les relations avec les fournisseurs, la comptabilité, l'administratif ainsi que l'agencement de la vitrine et du magasin.

Des formations de niveau bac à bac + 3. Le Bac Professionnel optique lunetterie permet d'exercer le métier de monteur-vendeur en lunetterie. Il seconde l'opticien-lunetier dans toutes ses tâches techniques

et commerciales. Accessible à tout titulaire d'un baccalauréat (par exemple, anciennement les bacs généraux et technologiques : bac S, STMG, STL etc., et bac pro optique lunetterie), le BTS opticien-lunetier (Bac+2) est le diplôme qui est exigé pour diriger ou gérer un magasin. Il comprend des enseignements importants en maths et physique mais aussi en gestion et communication. Enfin, la licence pro d'optique professionnelle (Bac+3) permet

d'acquérir une spécialisation ou une double compétence (lieu de formation le plus proche : Saint-Etienne). Dans l'académie de Clermont-Ferrand, deux lycées proposent ces formations : le lycée Valéry Larbaud à Cusset (Bac Pro et BTS) et le lycée privé Saint-Gabriel - le Sacré Coeur à Yssingeaux (BTS seulement). Le GRETA du bassin Dore Allier prépare ces diplômes en alternance (contrat de professionnalisation).

Une évolution dans les formations est à l'étude : le développement des licences (Bac+3) pourraient être nécessaires pour avoir un statut d'indépendant et des masters (Bac+5) et doctorats (Bac+8) pour former des spécialistes de haut niveau. Malgré leur nombre important, les jeunes diplômés n'ont pas de mal à trouver un emploi salarié. Après quelques années d'expérience, l'opticien peut s'installer à son compte mais il doit faire face aux grandes enseignes qui représentent 50% du chiffre d'affaire du secteur.

EN SAVOIR PLUS

CIO le plus proche de votre domicile :
ac-clermont.fr rubrique « Orientation »
orientation.auvergnerhonealpes.fr
uniondesopticiens.org
acuite.fr